



**Prix du président de l'ICU:  
Universitaire**

Lignes directrices 2022



## À propos du Prix du président de l'ICU : Universitaire

Ce prix, institué en 2019, vise à reconnaître des réalisations remarquables d'universitaires canadiens en urbanisme dans les domaines de la recherche, des publications ou encore au corps étudiant qui méritent d'être soulignées à l'échelle nationale. Les récipiendaires auront été à l'origine d'importantes contributions à l'appui des valeurs énoncées de l'ICU sur le plan du professionnalisme, de la qualité, de l'inclusion, de l'ouverture, de l'éthique, de la transparence, de l'innovation et de la collaboration.

Ce prix est remis annuellement par le président en poste de l'ICU à l'occasion lors du congrès national.

**Contexte :** Notre *Plan stratégique 2017-2020* estime qu'il est une priorité essentielle de promouvoir l'épanouissement professionnel et l'engagement de tous nos membres, l'objectif étant de renforcer, d'encourager et de promouvoir leur reconnaissance.

## Admissibilité

Pour être admissibles, les candidats et candidates doivent être membres (MICU® ou membre candidat) en règle de l'Institut au moment de leur mise en nomination, de leur présentation et de la remise du prix.

Les candidats et candidates admissibles doivent être actuellement employés à temps plein (ceci comprend les doctorants) d'un établissement d'enseignement postsecondaire canadien offrant des cours ou menant des activités de recherche en urbanisme.

Les personnes intronisées au Collège des Fellows (FICU) ou les membres en poste du Conseil d'administration de l'ICU ne sont pas admissibles.

## Soumettre une candidature

Les personnes qui souhaitent soumettre une candidature doivent être membres de l'ICU. On suggère *fortement* aux membres étudiants de soumettre la candidature de leurs instructeurs et professeurs.

Les membres en poste du Conseil d'administration de l'ICU ne peuvent pas soumettre une candidature.

Chaque dossier de mise en candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un **formulaire dûment rempli** de mise en candidature;
- Un résumé d'au plus 500 mots, écrit par la personne qui soumet la candidature, relatant les qualifications et l'expérience de la personne mise en candidature, y compris une déclaration sur son statut d'expert universitaire reconnu dans la profession, ses réalisations dignes de mention et/ou sa contribution à l'enseignement ou à la recherche en urbanisme, et les raisons qui font que cette personne incarne les valeurs de l'Institut dans son travail;
- Une déclaration en 200 mots de la personne mise en nomination expliquant comment ce prix pourrait contribuer à son développement professionnel, et comment elle entend continuer à défendre les valeurs de l'Institut;

- Un curriculum vitae à jour ou un profil LinkedIn;
- Au moins trois lettres d'appui de collègues, de pairs ou d'étudiants, dont au moins une doit provenir d'un membre actuel en règle de l'Institut.

Le dossier de candidature doit être soumis en un seul fichier PDF, reçu au plus tard le 25 mars 2022, par courrier électronique à [board@cip-icu.ca](mailto:board@cip-icu.ca).

## Lettres d'appui

Les lettres d'appui doivent être plus que de simples recommandations. Les lettres doivent comprendre les éléments suivants :

- L'identité de l'auteur;
- À quel(s) titre(s) et depuis quand l'auteur connaît-il la personne dont la candidature est soumise;
- Les raisons pour lesquelles les travaux de la personne mise en candidature revêtent-ils une importance nationale, ou se démarquent-ils pour d'autres motifs, avec preuve à l'appui des affirmations;
- Précisions sur les contributions de la personne à l'appui des valeurs de l'ICU (professionnalisme, qualité, inclusion, ouverture, éthique, transparence, innovation et collaboration);
- Signature de l'auteur de la lettre.

La date limite de présentation des mises en candidature est fixée au 25 mars 2022.

## Choix du ou de la récipiendaire

Les mises en candidature seront reçues et examinées par le Conseil d'administration qui formulera au président des recommandations pour le choix final.

Le président de l'ICU informera le ou la récipiendaire que ce prix lui est décerné.

Les mises en candidature seront évaluées en fonction des contributions exceptionnelles d'universitaires à l'urbanisme qui viennent en appui aux valeurs fondamentales de l'ICU sur le plan du professionnalisme, de la qualité, de l'inclusion, de l'ouverture, de l'éthique, de la transparence, de l'innovation et de la collaboration.

## Remise du prix

Ce prix sera remis lors du [Congrès 2022](#), qui se tiendra à Whistler (C-B), juillet 2022. L'ICU n'assumera pas les frais liés au voyage du lauréat qui assisterait en personne au gala.

## Questions

Toute question liée au processus de sélection peut être transmise par courriel à Beth McMahon, directrice générale, à l'adresse suivante : [ceo@cjp-icu.ca](mailto:ceo@cjp-icu.ca).

**CIP • ICU**



CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS  
INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

## Prix du président de l'ICU : Universitaire Résumé de mise en candidature

Nom de la personne mise en candidature (complet, avec toutes les désignations) :

Adresse courriel de la personne mise en candidature :

Date d'envoi à l'ICU du dossier de mise en candidature :

Nom de la personne auteure de la mise en candidature :

Adresse courriel de la personne auteure de la mise en candidature :

Résumé des lettres d'appui incluses dans le fichier PDF :

Nom	Employeur

Veuillez cocher les cases ci-dessous pour confirmer que le dossier de mise en candidature en format PDF contient bel et bien les éléments suivants :

- un curriculum vitæ ou un profil LinkedIn à jour
- un résumé en 500 mots des qualifications professionnelles de l'auteur de la mise en candidature
- une déclaration en 200 mots ou moins de la personne mise en candidature

Le dossier de candidature doit être soumis en un seul fichier PDF, reçu au plus tard **le 25 mars 2022**, par courrier électronique à [board@cip-icu.ca](mailto:board@cip-icu.ca).